

12ème Ronde du Saint-Marcellin

1^{er} mars 2020



Règlement de la course

1-La course nature « La Ronde du Saint-Marcellin » est organisée par la sélection athlétisme de l'Amicale Laïque de Saint Marcellin. La course est inscrite au calendrier des courses hors stade FFA. La course fait partie du challenge des trails Chambaran-Vercors pour lequel vous trouverez toutes les informations sur le site <http://www.challengehtrails.fr/>

2- Les épreuves sont ouvertes à tous les coureurs licenciés et non licenciés

- Grande ronde (25km et 900m d+) : espoirs, seniors et vétérans (les juniors ne peuvent pas s'inscrire sur cette épreuve max 25 km, avec le km effort on arrive à 33,8 km)
- Petite ronde (12km et 450 m d+) : juniors, espoirs, seniors et vétérans (les cadets ne peuvent pas s'inscrire sur cette épreuve max 15 km, avec le km effort on arrive à 17,2 km)
- Mini ronde (5km et 150 m d+) : minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans

3- Les frais d'engagement :

- Grande ronde (25km et 900m d+) : 15€ par courrier ou en ligne, 17€ sur place
- Petite ronde (12km et 450 m d+) : 11€ par courrier ou en ligne, 13€ sur place
- Mini ronde (5km et 150m d+) : 6€ par courrier, en ligne ou sur place
- Randonnée 12km et 450m d+ : 5€ uniquement sur place
- Randonnée 5km et 150m d+ : 2€ uniquement sur place
- Courses enfants : 2€ uniquement sur place

4- Certificat médical : Chaque participant non-licencié FFA 2019/2020 doit avoir en sa **possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an ou sa copie qui sera gardé par l'organisateur.

5- Seules les licences FFA 2019/2020 compétition, running et entreprise seront acceptées. Les licences des autres fédérations seront refusées (triathlon, pentathlon etc...)

6- Les dossards sont à retirer le jour de la course

- De 7h30 à 8h45 pour le 25 km 990m D+
- De 7h30 à 9h45 pour les 5km 150 m D+ et 12km 450m D+
- Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

7- Horaires de départ :

- Grande ronde (25km et 900m d+) : 9h
- Petite ronde (12km et 450 m d+) : 10h
- Mini ronde (5km et 150m d+) : 10h
- Randonnée 12km et 450m d+ : départ entre 8h et 9h
- Randonnée 5km et 150m d+ : départ entre 8h et 10h
- Courses enfants : 10h

8- Un classement individuel par catégorie est effectué. Lots et coupes récompenseront le meilleur de chaque catégorie. Un cadeau souvenir est distribué à chaque inscrit sur les trails (Grande ronde, petite ronde et mini ronde).

La remise des prix aura lieu à partir de 11h45. Fermeture des parcours : 13h00

9- Pendant toute la durée de la course, aucune personne non inscrite, ne portant pas de dossard, ne sera autorisée à emprunter le parcours. Tout abandon doit être signalé le plus rapidement possible à un membre de l'organisation.

10- La sécurité est assurée par des secouristes et un médecin. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la FFA (AIAC). Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire personnellement une assurance individuelle accident.

11- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que ce soit le dommage subi ou occasionné. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de rester sur l'itinéraire balisé. Le code de la route et le balisage doivent être respectés par les concurrents.

12- Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical

13- Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs